

Atelier de travail pour la discussion et la validation du programme de surveillance de la composante biodiversité en Algérie

Hôtel Soltane, Alger (Algérie), le 13 Mai 2018

Agenda

1. Contexte général

Lors de leur 15^{ème} réunion des Parties Contractantes à la Convention de Barcelone (COP15, 2008), les Parties Contractantes ont décidé (par la Décision IG.17/5) d'appliquer progressivement l'Approche écosystémique (EcAp) à la gestion des activités humaines en Méditerranée, avec l'objectif ultime d'atteindre le Bon Etat Ecologique (BEE).

Afin de réaliser cette vision de l'approche écosystémique, les Parties ont convenues d'entreprendre les mesures essentielles, parmi lesquelles : i) la définition d'une vision écologique pour la Méditerranée ; ii) l'élaboration d'un ensemble d'objectifs écologiques ; et iii) la révision des programmes de surveillance existants pour une évaluation continue. L'adoption du programme de surveillance et d'évaluation intégrée (en anglais IMAP) au cours de la COP 19 (à travers la Décision IG.22/7) est l'un des éléments clés de la mise en œuvre de cette approche intégrée et multidisciplinaire. En effet, l'IMAP fournit des conseils aux Parties sur la mise en œuvre pratique de la surveillance quantitative et de l'évaluation de l'état écologique de la Méditerranée, couvrant trois composantes : i) la pollution et les déchets marins ; ii) la biodiversité et les espèces non indigènes ; et iii) la côte et l'hydrographie.

IMAP vise à atteindre ses objectifs au cours de 2016-2021 comme décrit ci-dessus. Il est toutefois introduit en premier lieu dans une phase initiale (2016-2019), au cours de laquelle les programmes nationaux existants de surveillance et d'évaluation seront intégrés, conformément à la structure et aux principes IMAP et sur la base des indicateurs communs convenus. Cela implique dans la pratique que les programmes nationaux existants de surveillance et d'évaluation soient revus et révisés de manière appropriée afin que la mise en œuvre nationale de l'IMAP puisse être réalisée de manière efficace.

Dans ce contexte, le CAR/ASP contribue activement à la mise en œuvre de l'IMAP, notamment sa composante sur la biodiversité et les espèces non indigènes (ENI) en soutenant les pays du sud de la Méditerranée à actualiser leurs programmes nationaux de surveillance de la biodiversité conformément aux recommandations de l'IMAP.

2. Objectifs

L'objectif de cet atelier national est de discuter le projet de programme de surveillance de la composante biodiversité en Algérie, dans le cadre du processus EcAp et de sa mise en œuvre. Les parties prenantes potentielles ainsi que les experts et les scientifiques des différentes institutions nationales impliquées dans la surveillance de la biodiversité, des espèces non indigènes (ENI) et des pêcheries sont invités à participer à cet atelier afin de:

- a) Discuter le projet de programme de surveillance relative à la composante biodiversité en Algérie ;
- b) Discuter et valider une liste d'habitats, et de leurs espèces et communautés typiques, qui seront surveillés à court, moyen et long terme ;
- c) Sélectionner les sites potentiels de mise en œuvre du programme de surveillance, incluant au moins une zone protégée et une zone à forte pression anthropique.

Atelier de travail pour la discussion et la validation du programme de surveillance de la composante biodiversité en Algérie

3. Ordre du jour provisoire

13 mai 2018, Alger	
9h00 – 9h30	Enregistrement des participants
9h30 – 9h45	Mots de bienvenue et discours d'ouverture : <ul style="list-style-type: none"> - Représentant du Ministère de l'Environnement et des Energies Renouvelables de l'Algérie (MEER) - Représentant du CAR/ASP
9h45 – 10h00	Introduction et cadrage de l'atelier <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du cadre général du projet EcAp-MEDII (<i>représentant du CAR/ASP</i>) • Présentation des objectifs de l'atelier
10h00 – 10h15	Présentation des participants (<i>Tour de Table</i>)
10h15 – 10h45	Présentation du programme de surveillance pour la biodiversité en Algérie (<i>expert chargé du projet</i>)
10h45 – 11h15	<i>Pause-café</i>
11h15 – 13h15	<p>Identification et validation des :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Différentes initiatives de surveillance des indicateurs communs relatifs à la biodiversité et des espèces non indigènes ✓ Sites potentiels de surveillance durant la mise en œuvre du programme national de surveillance ✓ Liste des habitats à surveiller à court, moyen et long terme ✓ Liste des espèces à surveiller (mammifères marins, oiseaux marins et tortues marines) à court, moyen et long terme ✓ Liste des espèces non indigènes invasives ✓ Institutions nationales potentielles qui peuvent être impliquées au niveau de la mise en œuvre du programme de surveillance
13h15 – 13h30	Restitution des recommandations et conclusions issues de l'atelier de travail (y compris les besoins de l'Algérie en termes de formation, support) (<i>expert chargé du projet</i>)
13h30	<i>Déjeunez</i>